



CTEC BRECHE — Restauration des zones humides de Fitz-James

Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.

Fiche action : N°3-11

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Enjeux CTEC :

- Préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages
- Amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- Amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivières
- Communication et sensibilisation

Thématique de l'action :

Zones humides

Il s'agit : Études Travaux Autres (précisez) : ...

Action emblématique « eau et climat » : Oui Non

Action prioritaire inscrite au Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) : Oui Non

Contexte de l'action prioritaire en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Le contexte géo-pédologique est globalement défavorable à la présence de zones humides (perméabilité importante expliquant une circulation essentiellement verticale de l'eau). Les zones humides répertoriées sont limitées aux abords des cours d'eau, zones d'équilibre avec les nappes. L'étude de délimitation menée en 2012 est partie de 3 250 ha de zones humides potentielles pour ne finalement délimiter que 1 688 ha de zones humides effectives, soit à peine plus de 3% du bassin. De plus, les facteurs d'altération des zones humides sont multiples : rectification des cours d'eau, drainage, mise en culture, pratiques culturales, urbanisation, enfrichement... Ainsi, la préservation des zones humides a été identifiée comme un enjeu fort sur le bassin, de même que la mise en place de sites vitrines de communication autour de ces milieux.

Localisation de l'action :

Commune ou territoire concerné : Fitz-James

Coordonnées X : ... Coordonnées Y : ...

Masse d'eau superficielle concernée : 219 (Arré), 220 (Brèche aval), 220-H2073000 (Béronnelle)



CTEC BRECHE — Restauration des zones humides de Fitz-James

Objectifs de l'action :

La commune de Fitz-James présente de nombreuses zones humides sur son territoire, en bord de Brèche, d'Arré et au niveau des sources de la Béronnelle. Ces secteurs restent relativement méconnus quant à leur potentiel écologique et ne sont actuellement pas valorisés. La commune souhaiterait par ce projet mettre en valeur ces zones d'un point de vue écologique mais aussi d'un point de vue pédagogique. L'objectif de l'action est donc tout d'abord de définir le potentiel écologique des différentes zones puis de proposer différents scénarios d'aménagement et de restauration. Dans un second temps, les travaux seront mis en œuvre. Cette action est complémentaire de la démarche menée sur le marais de Clermont, les 2 zones étant contiguës.

Contenu de l'action :

L'action comprend tout d'abord une phase d'étude. Elle concernera l'ensemble des zones humides de la commune de Fitz-James, soit 60,77 hectares, répartis le long de la Brèche, de l'Arré et au niveau des sources de la Béronnelle. L'objectif sera d'aboutir à un plan de gestion sur les différents secteurs communaux. Pour cela, un diagnostic des zones sera mené (synthèse bibliographique, expertise faune-flore, analyse du réseau hydrographique etc.) puis des propositions d'aménagement seront élaborées (plan de gestion quinquennal), en fonction de l'intérêt écologique, des souhaits de la commune et des partenaires. Dans un second temps, les travaux seront mis en œuvre.

Liste des documents annexés à la fiche action ...

Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	État initial	Objectif 2025
Nombre de diagnostic écologique réalisé	0	1
Nombre de sites couverts par un plan de gestion	0	2
Nombre de surface communale avec une gestion adaptée	0	4 Ha

Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : **2020**

Durée prévisionnelle : 2 ans (1 an d'étude et 1 an de travaux)

Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : 80 000 Montant en € HT Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros HT)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
40 000	40 000				



CTEC BRECHE — Restauration des zones humides de Fitz-James

Plan de financement prévisionnel (étude, travaux)

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : Commune de Fitz-James	16 000	20
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	64 000	80

Autres observations :

Le coût des travaux reste à l'heure actuelle qu'une hypothèse, basée sur des moyennes de coût et sur ce qui est envisageable pour le maître d'ouvrage.

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : COMMUNE DE FITZ-JAMES

Adresse : 21 rue Jules Ferry Code postal 60600 Ville : FITZ-JAMES

N° SIRET : 216 002 238 00014

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : Mickael HENWOOD

Qualité : Responsable des Services Techniques

Téléphone : 03 44 68 20 00 Adresse mail : m.henwood@commune-fitz-james.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES : SMBVB, CENP

ANIMATION SUPRALocale (si existante) : CENP